Royaume du Maroc

Annonce pour le recrutement de deux (02) Agents de Capitainerie

L'Agence Nationale des Ports (ANP) organise un concours pour le recrutement de **deux (02) Agents de Capitainerie** classés à la Catégorie « Maitrise », ayant le profil indiqué dans le tableau ci-dessous :

N° de l'annonce	Affectation	Nombre de postes à pourvoir	Profil demandé
27-2026	Al Hoceima	01	**Formation :** Lauréat d'un établissement public des pêches maritimes. **Titulaire de :** Brevet de Patron de Pêche ou Diplôme de Lieutenant de Pêche; **Expérience :** Avoir le minimum de mois de navigation nécessaire pour l'obtention du brevet. **Missions et attributions :** (ci-joint, les fiches de postes) **Age :** Maximum 40 ans au 31/12/2026. **Nationalité :** Marocaine.
	Tarfaya	01	

I. Dossier de candidature :

- Les pièces composant le dossier de candidature **scanné** sont les suivantes :
  - Une copie de la CNIE originale (Recto-verso) ;
  - Un curriculum vitae (CV) détaillé et actualisé ;
  - Une copie du baccalauréat original (**à insérer au niveau de la rubrique** « مؤهلاتي العلمية »);
  - Une copie du relevé de navigation (**à insérer au niveau de la rubrique** « الشواهد التي تثبت توفر المرشح على التجربة المهنية المطلوبة ») (les candidats présélectionnés doivent être munis du brevet et du relevé de navigation originaux lors des épreuves écrites) ;
  - Une copie du brevet et du diplôme original (**à insérer au niveau de la rubrique** « مؤهلاتي العلمية ») ; Les diplômes doivent être délivrés par des établissements nationaux mandatés conformément à la réglementation en vigueur. **Une équivalence du diplôme est exigée au cas où le diplôme est délivré par un établissement étranger accompagné de tous les documents réglementaires prouvant ladite équivalence (Décision d'équivalence, bulletin officiel, … : (à insérer au niveau de la rubrique « قرار المعادلة ») ;**
  - **Le dossier de candidature doit parvenir avant le** 06 OCT 2025 **à 23h 59min ;**
  - **Toutes les candidatures doivent exclusivement être déposées via le lien : https://www.emploi-public.ma . A ce titre, toutes les candidatures incomplètes ou déposées autrement que via le site emploi-public, ne seront pas prises en compte et ne feront pas l'objet de suite de la part de l'ANP.**

II. Organisation du Concours :

- Le concours se déroulera en deux (02) épreuves (épreuve écrite et épreuve orale). Seuls les candidats ayant réussi l'épreuve écrite sont éligibles à passer l'épreuve orale ;
- Les candidats retenus sur la base de la note moyenne des deux épreuves (écrite et orale), seront classés par ordre de mérite et dans la limite du nombre de postes à pourvoir ;
- La date et lieu du concours, la liste des candidats présélectionnés, la liste des candidats admis et la liste d'attente seront publiés sur les sites web : https://www.emploi-public.ma et www.anp.org.ma ;
- Les candidats admis seront également informés par e-mail.

NB :

- **Les fichiers doivent être de type : PDF, JPG, PNG ;**
- **La taille de chaque fichier ne doit pas dépasser 1 (Mo) ;**
- **Le recrutement n'est définitif qu'après la production de tous les documents constitutifs du dossier administratif ;**
- **Pour toute information complémentaire, les candidats peuvent contacter la Direction Capital Humain à l'adresse suivante : candidatures@anp.org.ma .**

Signé par EL KARAM AMINE
Directeur de la Police Portuaire
Agence Nationale des Ports
A Casablanca le 30/09/2026

https://wps03.anp.ma/check

Signé par SOUMYA ROCHDI
Directrice du Capital Humain
Agence Nationale des Ports
A Casablanca le 01/10/2026

https://wps03.anp.ma/check